

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Seize le 29 Novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Étaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, AM. Goujon, D. Guillerme, P. Cormier, F. Téroute, F. Hervé, J. Grévès, A. Buzaré, JJ. Marteil, L. Monnerie, G. Thiery, L. Médica D. Capart, D. Renouf, Z. Dano, MC Couf, AM Garangé, C. Jourdain, MF Guillemot, C. Pecchia, R. Hénault M. Le Teuff, M. David, L. Detrez, PY Le Grogneq, V. Robin-Cornaud Conseillers municipaux

Absents excusés :

Marie-Madeleine Prévost qui a donné procuration à Marie-Christine Couf
Sonia Caroff « « à Anne-Maud Goujon
Pierrick Le Dro « « à Caroline Pecchia
Patrick Guilbaudeau « « à François Aubertin
Marylise Foidart « « à Françoise Ballester

Secrétaire : Françoise Ballester

Date de la convocation : 21 Novembre 2016
Date de l'affichage : 23 Novembre 2016
Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 33

**2016_124 : CENTRE NATIONAL DE LA CHANSON DES VARIÉTÉS ET DU JAZZ : AIDE
A L'ACTIVITE DES SALLES DE SPECTACLES & DROIT DE TIRAGE :
DEMANDE DE SUBVENTION**

Rapporteur : F. Hervé

Le Centre National de la Chanson des Variétés et du Jazz a pour mission de soutenir le spectacle vivant de musiques actuelles et de variétés, grâce aux fonds collectés par la taxe sur les spectacles et par la redistribution de ceux-ci sous la forme d'aides financières aux divers porteurs de projets.

Son programme « Aide à l'activité des salles » a pour mission le suivi et l'encouragement à l'activité de création, de production et de diffusion des salles de spectacles.

Au titre de « l'aide à l'activité des salles de spectacle », La Ville de Guidel sollicite auprès du Centre National de la Chanson des Variétés et du Jazz pour l'année 2017 une subvention de 8 000 €.

Au titre du « droit de tirage sur compte entrepreneur », La Ville de Guidel sollicite pour l'exercice 2017 auprès du CNV un montant de 2 323 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 05/12/2016
Reçu en préfecture le 05/12/2016
Affiché le 06/12/2016
ID : 056-215600784-20161129-2016124-DE

VU l'avis de la commission culture, vie associative, communication, animations, tourisme, jumelage du 2 novembre 2016

SOLLICITE Au titre de « l'aide à l'activité des salles de spectacle », auprès du Centre National de la Chanson des Variétés et du Jazz pour l'année 2017 une subvention de 8 000 €.

SOLLICITE Au titre du « droit de tirage sur compte entrepreneur », pour l'exercice 2017 auprès du CNV un montant de 2 323 €.

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 30 Novembre 2016
Le Maire,
François AUBERTIN

